

## **COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 2015**

L'an deux mille quinze, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie DELAFOSSE, Maire.

Etaient présents (17) : Mesdames Isabelle BOUREL, Anne-Marie DELAFOSSE, Nathalie GUEDIN, Sylvie JOLY, Catherine LECOMTE, Ginette PREVOST, Florence POLLET, Delphine VARNIER  
Messieurs, Daniel BENARD, Jean-Claude BLEUZEN, Vincent CONSEIL, André DUJARDIN, Jacques DUVAL, Didier GENESTE, Vincent HUET, Sébastien LAMOTTE, Michel MATTLE,

Absents excusés (2) : Monsieur Ambroise PAMART donne procuration à Madame Catherine LECOMTE. Monsieur Anthony AGUADO donne procuration à Monsieur Sébastien LAMOTTE.

Secrétaire de séance :

### **A- ADOPTION DU PV DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Le PV du 26/11/2015 est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'en étant faite.

### **B- ORDRE DU JOUR**

Madame le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir ouvrir la séance par les questions diverses.

#### **Questions diverses :**

##### **1) Cabinet médical**

Madame le Maire informe l'assemblée que le permis de construire a été accordé et qu'il est affiché au futur lieu d'implantation de la construction. L'architecte a déposé l'avant-projet définitif la 1<sup>ère</sup> semaine de Noël, celui-ci est consultable par tous les conseillers en Mairie.

Madame POLLET intègre la séance à 20h10

##### **2) Déchets Place du Goubert**

Madame BOUREL fait la remarque que les poubelles Place du Goubert avaient une forte odeur de poisson le week-end du 12 et 13 décembre, et espère que le poissonnier reprend ses poubelles tous les vendredis soirs. Madame le Maire suppose que le poissonnier reprend ses poubelles normalement tous les vendredis soirs. Cependant malgré un courrier fait aux habitants proches de la Place du Goubert il persiste que des poubelles d'ordures ménagères sont entreposées bien trop tôt avant leur ramassage.

##### **3) Arbre COP 21**

Monsieur DUJARDIN demande où en est le projet de l'arbre planter pour la COP 21. Madame le Maire répond que le choix du tulipier est bon mais qu'il faudrait associer les enfants à la plantation. L'arbre sera planté au niveau de l'ECS.

##### **4) Fusion des Communautés de communes**

Madame le Maire fait part de sa réunion à la Métropole. Le Président de la Métropole ne comprendrait pas pourquoi le Préfet reviendrait sur sa décision. Il ne lui paraît pas envisageable d'intégrer la

communauté de communes du Plateau de Martainville dans la Métropole compte-tenu de la charge déjà énorme à absorber par cette collectivité.

## **Affaires générales**

### **Election 5<sup>ème</sup> adjoint**

Madame le Maire informe l'assemblée de son entretien avec Madame Pollet.

Monsieur CONSEIL a répondu favorablement à la demande de Madame le Maire pour se présenter en tant que 5<sup>ème</sup> adjoint.

Madame Pollet fait le point sur le dernier conseil municipal, où un amalgame a été fait sur la démission de sa fonction de 1<sup>ère</sup> Adjointe, et reconnaît son manque de disponibilité ces derniers mois. Madame POLLET fait part à l'assemblée qu'elle s'engage à se prendre plus disponible afin d'assurer ses délégations. Elle s'adresse aux conseillers afin d'avoir leur opinion sur ce sujet, personne ne réagissant, Madame POLLET demande à ce qu'aucune rumeur ne soit plus propagée à son sujet.

L'élection du 5<sup>ème</sup> adjoint se déroule.

Après le dépouillement Monsieur Vincent CONSEIL est élu avec 19 voix.

Applaudissement des conseillers municipaux. Madame le Maire félicite Monsieur CONSEIL. Monsieur CONSEIL remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui donne.

Madame le Maire informe l'assemblée que le taux de participation au deuxième tour pour les élections régionales s'élève sur la commune à 68.51%.

Le prochain Préaux m'a dit va être publié à partir du 18 décembre.

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 8 janvier à 18h30 à l'ECS.

La séance est levée à 20h43